

Affaires Juridiques et du Domaine

REF : DAJDAJD2014038

Signataire : AD

Séance du Conseil Municipal du 18/12/2014

RAPPORTEUR : Pascal BEAUDET

OBJET : Cession au profit des conjoints MEFIDANE du bien situé 129-131 rue des Cités à Aubervilliers, sur la parcelle cadastrée AX 194.

EXPOSE :

Le maire a, par décision n°59 du 6 février 2014, fait usage du droit de préemption urbain pour l'acquisition d'un bien en totalité situé 129-131 rue des Cités à Aubervilliers, sur la parcelle cadastrée AX 194 au prix de 450 000 €.

Il s'agit d'un garage automobile constitué au fond de plusieurs bâtiments à usage d'atelier, bureaux et par devant une cour avec accès direct sur la rue des Cités par un portail.

L'étude portant sur une éventuelle opération d'aménagement à envisager dans le secteur ne devant pas aboutir avant un certain temps, et afin d'éviter à la Commune des frais de portage importants pendant une durée indéterminée, il est proposé de céder ce bien aux conjoints MEFIDANE.

Ces derniers, aubervilliersiens de longue date, ont manifesté par courrier en date du 3 décembre dernier leur souhait de pouvoir investir sur la Commune et acquérir le bien en question.

Il est proposé au conseil municipal d'approuver la cession d'un bien en totalité situé 129-131 rue des Cités à Aubervilliers, sur la parcelle cadastrée AX 194 au profit des conjoints MEFIDANE au prix de 450 000 €.

**REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En exercice :..... 49

DU 18 Décembre 2014

Présents :..... 33

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 18 décembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 11 décembre 2014, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Mériem DERKAOUI, 1^{ère} Adjointe au Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mme CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mme TLILI Leïla, M. MONINO Jean-François, Mme GRARE Laurence, M. BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Soizig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc, Adjoints au Maire,

MM. CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, LE HYARIC Patrick, WOHLGROTH Antoine, ROZENBERG Silvère, Mmes LE MOINE Sandrine, FAGARD Alice, MM. SANON Guillaume, SALVATOR Jacques, Mme YONNET Evelyne, M. LOGRE Benoît, Mmes VIGEANT Claire, LENOURY Nadia, MM. BIDAL Damien, ZAIRI Rachid, Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

M. BEAUDET Pascal	Représenté par :	M. DAGUET Anthony
Mme PEJOUX Claudine	Représentée par :	Mme MERCADER Y PUIG Maria
Mme DUCATTEAU Sylvie	Représentée par :	Mme VALLY Sophie
M. PLEE Eric	Représenté par :	Mme DERKAOUI Mériem
Mme MBONDO Thérèse	Représentée par :	M. CHOUDER Féthi
M. KADDOURI Nourredine,	Représenté par :	Mme KOUAME AKOUA Marie
Mme RABAH Hana	Représentée par :	M. KARROUMI Sofienne
Mme ALVES Presilya	Représentée par :	M. ZAIRI Rachid
Mme LENZI Ling	Représentée par :	Mme LENOURY Nadia

EXCUSES : Mme MILLA Josiane, MM. HAFIDI Abderrahim, AIT BOUALI Omar, RACHEDI Hakim

ABSENTS: Mmes REDOUANE Wassila, SIGNATE Rouguy, HAMDANE Bouchera

Secrétaire de séance : M. KARROUMI Sofienne

Direction Générale des Services / Direction des Affaires Juridiques du Domaine et de l'Administration Générale

Affaires Juridiques et du Domaine

REF : DAJDAJD2014038

Signataire : AD

OBJET : Cession au profit des conjoints MEFIDANE du bien situé 129-131 rue des Cités à Aubervilliers, sur la parcelle cadastrée AX 194.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu l'article L2241-1 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article L3211-14 du Code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu la décision de préemption n°59 du 6 février 2014 ;

Vu l'avis des services de France Domaine en date du 3 février 2014 ;

Considérant l'étude portant sur une éventuelle opération d'aménagement à envisager dans le secteur dans lequel est situé le bien objet de la cession ne devrait pas aboutir avant un certain temps ;

Considérant que les acquéreurs, albervilliersiens de longue date, ont manifesté par courrier en date du 3 décembre dernier leur souhait de pouvoir investir sur la Commune et acquérir le bien en question ;

Considérant que cette cession permet d'éviter à la Commune des frais de portage importants pendant une durée indéterminée ;

A la majorité des membres du conseil, M SALVATOR, Mme YONNET, M. LOGRE, Mme VIGEANT, M. ZAÏRI s'étant abstenus M. BIDAL et Mme LENOURY ayant voté contre.

DELIBERE :

DECIDE de céder le bien en totalité situé 129-131 rue des Cités à Aubervilliers, sur la parcelle cadastrée AX 194 au profit des conjoints MEFIDANE.

FIXE le prix de cession à 450 000 €.

AUTORISE le maire à signer la promesse de vente et l'acte notarié relatifs à cette transaction.

L'Adjoint délégué

Sofienne KARROUMI



Reçu en préfecture le : 19/12/2014

Publié le : 19/12/2014

Certifié exécutoire le : 19/12/2014



L'Adjoint délégué

Sofienne KARROUMI